

## DELIBERATION CR017-2021

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**

**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 14 septembre 2021 ;**

**Objet de la délibération : AAP Allocations Doctorales et Postdoctorales UA 2021 : liste complémentaire**

**La Commission de la Recherche réunie le 20 septembre 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La liste complémentaire de l'AAP Allocations Doctorales et Postdoctorales UA 2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président  
de l'Université d'Angers*

**Signé le 29 septembre 2021**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Mis en ligne le : 29 septembre 2021**

# Allocations Ua – liste complémentaire

Proposition d'attribution des financements libérés :

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Proposition du bureau	Classement bureau
LERIA	MathSTIC	David Lesaint	Approches déclaratives par contraintes pour la modélisation et la résolution de problèmes d'emplois du temps universitaires	50% UA 50% Thélème	LC 1
LPHIA	3M	Mihaela Girtan	Modélisation et études des propriétés optiques et électriques des films minces de type O/CM/O pour cellules solaires et dispositifs optoélectroniques.	100% UA	LC 2
GEIHP		Nicolas Papon	Origine et évolution de la biosynthèse de l'acide mycophénolique chez les espèces fongiques	12 mois ALM	LC 3
ESO		Sébastien Fleuret	Comportements et Pratiques Territoriales en lien avec l'exposition à la maladie de l'Ulcère de Buruli	12 mois UA	LC 4